



DEL_2024_54
Aménagement Voirie
Nomenclature : 1.7.3

**SERVICE PUBLIC DE
L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF - CHOIX
DU DELEGATAIRE**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux avril à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 16 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO, Secrétaire de séance : Mme Emilie BLACHIER-BAIARDI

Présents : 25

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, M. GABRIEL, Mme GITTON, Mme JOUVE-LAVOLE, Mme AMALLOU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M. RAOUX, M. MORAND, M. MALAPERT, M. MICHEL, M. DUMAS, M PADUANO

Représentés(es) : 8

Mme BOUCHÉ par Mme GITTON
Mme PAGES par Mme JOUVE-LAVOLE
M. BERNE par Mme AMALLOU
Mme ROUBY par M. VIGLI
M. MARROSU par Mme DESFONDS-FARJON
Mme BOMPARD par M. MORAND
Mme FOURNIER par M. DUMAS
Mme CALERO par M. RAOUX

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	25	33	25	0	8

RAPPORTEUR : M. ZILIO

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1411-1 et suivants,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2024

Vu la délibération n° DEL_2023_83 du 26 juin 2023 relative à l'assainissement collectif et au principe du choix du mode de gestion,

Vu le rapport de la Commission de délégation de service public présentant la liste des entreprises admises à présenter des offres et l'analyse de ces dernières,

Vu le rapport du Maire présentant les motifs du choix et de l'économie globale du contrat,

Vu l'avis du comptable assignataire sur les articles du contrat relatifs à la convention de mandat,

Vu le projet de contrat et ses annexes,

Considérant que le contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif de la Ville de Bollène, actuellement en vigueur, arrive à échéance le 30 juin 2024,

Considérant qu'il convient de passer un nouveau contrat de délégation de service public afin de maintenir une continuité de service à partir du 1er juillet 2024,

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le choix de la société SUEZ Eau France comme concessionnaire du service public de l'assainissement collectif,

- d'adopter le contrat de concession du service public de l'assainissement collectif à passer avec SUEZ Eau France à compter du 1er juillet 2024 ainsi que ses annexes, pour une durée de 10 ans,

- d'autoriser le Maire à signer le contrat de délégation à intervenir et ses annexes dès que la délibération aura été publiée et transmise au contrôle de légalité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'**Unanimité** des suffrages exprimés,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2024

Abstention(s) :

M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL,
Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

Pour(s) :

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme
ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M.
RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, M. GABRIEL, Mme BOUCHÉ,
Mme GITTON, Mme PAGES, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme
AMALLOU, M. MARROSU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M PADUANO

DECIDE

- d'approuver le choix de la société SUEZ Eau France comme concessionnaire du service public de l'assainissement collectif,

- d'adopter le contrat de concession du service public de l'assainissement collectif à passer avec SUEZ Eau France à compter du 1er juillet 2024 ainsi que ses annexes, pour une durée de 10 ans,

- d'autoriser le Maire à signer le contrat de délégation à intervenir et ses annexes dès que la délibération aura été publiée et transmise au contrôle de légalité.

Secrétaire de séance ,

Emilie BLACHIER-BAIARDI



Signé électroniquement par
: Anthony ZILIO
Date de signature : 24/04/2024
Qualité : Maire de Bollène

